## SÉNAT

1" SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 novembre 1964.

# RAPPORT GÉNÉRAL

#### FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1965, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Marcel PELLENC, Sénateur, Rapporteur général.

#### TOME III

# EXAMEN DES CREDITS ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 24

#### SERVICES DU PREMIER MINISTRE

X. — Commissariat au tourisme.

Rapporteur spécial: Mlle Irma RAPUZZI

Voir les numéros:

Assemblée Nationale (2° législ.): 1087 et annexes, 1106 (Tomes I à III et annexe 23), 1108 (Tome II, annexe XIII) et in-8° 266.

Sénat: 22 (1964-1965).

<sup>(1)</sup> Cette commission est composée de: MM. Alex Roubert, président; Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Jacques Richard, secrétaires; Marcel Pellenc, rapporteur général; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, René Dubois, Max Fléchet, Pierre Garet, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mile Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Ludovic Tron.

### Mesdames, Messieurs,

Le budget du Tourisme pour 1965 s'élève à 21.852.824 F, en augmentation seulement de 347.909 F, soit 1,6 % sur celui de l'année précédente.

Le total de ce budget est donc pratiquement sans changement d'une année à l'autre. Seuls certains aménagements internes ont été operés entre les dotations des différents chapitres, comme permet de le constater le tableau ci-après :

NATURE DES DEPENSES	CREDITS votés 1964.		
		(En francs.)	
Titre III. — Moyens des services.			
Première partie. — Personnel, rémunérations d'activité	5.376.917	5.748.618	+ 371.701
Troisième partie. — Personnel en activité et en retraite, charges sociales	430.905	413.113	<b>—</b> 17.792
Quatrième partie. — Matériel et fonctionnement des services	13.735.093	13.529.093	206.000
Totaux pour le titre III	19.542.915	19.690.824	+ 147.909
Titre IV. — Interventions publiques.			
Chap. 44-01. — Subventions aux organismes de tourisme	1.962.000	2.162.000	+ 200.000
Totaux pour les titres III et IV	21.504.915	21.852.824	347.909

Les principales mesures d'augmentation de crédit portent :

- au titre des mesures acquises, sur l'amélioration des rémunérations de la fonction publique, le relèvement des prestations familiales et des cotisations de sécurité sociale ainsi que sur le transfert du budget des Travaux publics au budget du Tourisme, d'un emploi d'administrateur civil;
- sur une augmentation de 455.000 F des crédits concernant des bureaux à l'étranger pour tenir compte de l'augmentation des salaires du personnel, des hausses de loyers et de la nécessité de moderniser le bureau de Bruxelles ;

Par ailleurs, est prévue une réduction de 540.000 F des crédits affectés à la réalisation de matériel de propagande imprimé.

\* \*

Indépendamment des crédits gérés par le Commissariat général au Tourisme, il convient de mentionner :

- 1° Les subventions pour travaux d'équipement des ports de plaisance qui s'élèvent, pour 1965, à 4.540.000 F en autorisations de programme et 910.000 F en crédits de paiement, contre 2 millions de francs et 400.000 F en 1964 (chapitre 63-90 du budget des Travaux publics);
- 2° Les crédits pour l'aménagement touristique de la côte du Languedoc-Roussillon et s'élevant, en 1965, à 25 millions de francs en autorisations de programme et 18,8 millions de francs en crédits de paiement, contre 20 millions et 11,2 millions en 1964 (chapitre 55-00 du budget des Charges communes);
  - 3° Les prêts accordés par le F.D.E.S.:
  - a) pour l'équipement touristique : 15 millions de francs ;
- b) pour l'équipement hôtelier : 170 millions de francs, dont 25 millions de francs pour les grands ensembles ;

L'ensemble de ces crédits est récapitulé dans le tableau ci-après:

## Crédits prévus pour le développement du Tourisme et ne figurant pas au budget du Commissariat.

DESIGNATION	1964	1965
	(En_mi	illions.)
	(1311 1111	
Prêts du Fonds de développement économique et social.		
a) Equipement hôtelier et thermal:		
Equipement individuel	140	145
	15	25
Grands ensembles	10	20
Totaux	155	170
Iotaux		110
b) Equipement touristique collectif	15	15
o) Equiponion tourisique concession in the conce		
Subventions pour travaux d'équipement des ports de plaisance.		
(Chap. 63-90 du budget des Travaux publics.)		
Autorisations de programme	2	4,540
Crédits de paiement	0,4	0,900
		====
Crédits pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon.		
(Chap. 55-00 du budget des Finances, Charges communes.)		
Autorisations de programme	20	25
Crédits de paiement	11.0	100
Credits de palement	11,2	18,8
Crédits en faveur du tourisme social.		
·		
(Camps, centres, colonies et maisons familiales de vacances.)	!	
(Budgets de l'Education nationale et de la Santé publique)	Pour n	iémoire.

Votre Commission des Finances qui a suivi, au cours des dernières années, l'évolution du tourisme français, s'inquiète, à juste titre, de la dégradation de notre balance touristique et déplore l'insuffisance de l'effort français dans les domaines de l'équipement touristique et de l'organisation de l'accueil des touristes français ou étrangers.

### La balance touristique.

La balance financière du Tourisme depuis 1958 s'établit comme suit :

ANNEES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
	(E	n millions de dollar	s.)
1958	163,1	101,5	+ 61,6
1959	318,6	131,4	+ 187,2
960	500,2	263,3	+ 236,9
961	563,2	347,6	+ 215,6
962	639,5	441,5	+ 198
963	716,8	595,9	+ 120,9
1964 (1)	800	720	+ 80

<sup>(1)</sup> Chiffres provisoires.

La diminution continue depuis 1960 du solde créditeur de notre balance touristique est d'autant plus inquiétante que les pays voisins, Italie et surtout Espagne, ont vu leur développement touristique marquer des progrès considérables. En Espagne, les chiffres provisoires connus de l'année 1964 permettent d'évaluer à 1 milliard de dollars le solde créditeur et il est d'ores et déjà acquis que le nombre des touristes français qui se seront rendus en Espagne en 1965 sera supérieur à 8 millions!

Au demeurant, l'évolution des courants touristiques intéressant notre pays apparaît dans le tableau ci-après :

ANNEES	ETRANGERS EN FRANCE Nombre. Augmentation.		FRANÇAIS A L'ETRANGER  Nombre. Augmentation.		
1963	6.500.000	9 %	8.000.000	5 %	
	7.000.000	8 %	10.000.000	25 %	

Les raisons de ce déclin relatif de notre industrie touristique, qui ne vient plus qu'au quatrième rang en Europe, ont été souvent analysées. On nous reproche, le plus généralement, d'avoir une infrastructure mal adaptée aux besoins et aux goûts actuels et qui ne tient pas suffisamment compte des mutations profondes intervenues (arrivée massive des jeunes sur le marché touristique, élévation du niveau de vie, abaissement de la durée du travail et place plus grande des loisirs dans la vie des pays occidentaux). On reproche également à notre industrie hôtelière de pratiquer des prix trop élevés et de mal accueillir ceux qui viennent nous visiter. Mais surtout on déplore l'effort insuffisant des pouvoirs publics, face à la politique pratiquée avec succès par les pays voisins.

Votre Commission des Finances, tout en se gardant de généraliser hâtivement à partir de quelques exemples, sans doute regrettables, mais parfois exagérément grossis et sans vouloir reprendre à son compte toutes les critiques exprimées, souhaiterait que les pouvoirs publics et les professions intéressées conjuguent leurs efforts afin de s'attaquer aux principaux « points noirs » de notre tourisme. Cette action devrait porter notamment sur les problèmes suivants :

#### 1° Une diminution du prix de l'essence:

Parmi les raisons de l'exode des touristes français ou étrangers vers les pays concurrents, le prix de l'essence tient une place prépondérante. Le prix du litre d'essence est, en effet, de 93 centimes en France, 86,90 centimes en Italie, 75,85 centimes en Espagne, 75,4 centimes en Belgique, 69,74 centimes en Allemagne, 57,58 centimes en Suisse. Cela suffit pour expliquer que les automobilistes renoncent de plus en plus à circuler dans notre pays, dont le réseau routier est par ailleurs insuffisant.

A cet égard, la Commission des Finances renouvelle ses critiques contre la suppression, au budget du Tourisme, des crédits destinés à faire bénéficier les touristes étrangers d'un contingent d'essence détaxée.

 $2^{\circ}$  Une politique plus dynamique en matière de transports collectifs :

#### S. N. C. F. :

- Rétablissement des billets touristiques avec réduction de 30 %;
  - Amélioration des conditions de location des places;
  - Prévision des relations par trains auto-couchettes.

#### Marine marchande:

- Amélioration des relations avec la Corse par la mise en chantier de deux nouveaux cars-ferry.
- 3° Une aide accrue en faveur de l'équipement hôtelier (politique des prêts fiscalité).
- 4° Nécessité d'accélérer la mise en place des équipements collectifs :

Dans ce domaine, un effort important sera accompli, en 1965 et les crédits prévus sont les suivants :

	INVESTISSEMENTS	F. D. E. S.	
	(En francs.)		
Montagne	31.000.000	15.500.000	
Ports de plaisance	37.405.000	18.702.500	
	68.405.000	34.202.500	

Ils se répartissent comme suit :

### Equipement de la montagne.

#### Montant des investissements prévus en 1965.

DEPARTEMENTS	STATIONS	INVESTISSEMENTS prévus.	OBSERVATIONS
		(En francs.)	
Alpes (Basses-)	La Foux-d'Allos (2° tr.)	2.800.000	En 1962 800.000
Alpes (Hautes-)	Aigue-Agnelle	2.000.000	
	La Vallouise (1re tranche).	3.200.000	
	Vars (3° tranche)	1.800.000	En 1962 2.000.000
			En 1964 3.200.000
	•		En 1965 1.800.000
			7.000.000
Cantal	Le Lioran (2° tranche)	2.000.000	En 1964 2.000.000
			En 1965 2.000.000
			4.000.000
Isère	Alpe-d'Huez (2° tranche).	2.200.000	En 1964 2.800.000
			En 1965 2.200.000
			5.000.000
	Les Deux-Alpes	2.000.000	Echelonné sur plusieurs exercices.
	Des Deux Impes	2.000.000	Benefoline sur prusicurs exercices.
Pyrénées (Hautes-)	Arette	1.000.000	
Tyrenees (Hautes-)	Barèges (1 <sup>re</sup> tranche)	1.400.000	Sur plusieurs exercices.
	La Mongie	500.000	En 1965 500.000
			En 1966 et
			1967 1.500.000
			2.000.000
Savoie	La Plagne (2° tranche)	2.300.000	En 1964 1.100.000
			En 1965 2.300.000
			3.400.000
	Saint-Martin-de-Belleville	4.000.000	Equipement prévu sur 5 ans :
	(1 <sup>re</sup> tranche).	1.000.000	3 télécabines, 1 télésiège, 1 télé-
	(= 1211-2117)		ski sans que le montant total de l'ensemble puisse être chiffré
			définitivement.
Savoie (Haute-)	Flaine (2° tranche)	2.000.000	En 1963 2.875.000
		2.000.000	En 1965 2.000.000
			En 1966 3.125.000
			8.000.000
	Morzine	1.800.000	Echelonné sur plusieurs exercices.
	Super-Megève (1re tr.)	2.000.000	
		31.000.000	
		91.000.000	

## B. — Equipement nautique.

### Montant des investissements prévus en 1965.

OPERATIONS	INVESTISSEMENTS	OBSERVATIONS
	(En francs.)	
Deauville (Calvados), 2° tranche	95.000	Coût total : 570.000 F en 6 tranches (1 <sup>re</sup> tranche de 95.000 F financée en 1964).
Perros-Guirec (Côtes-du-Nord)	1.500.000	
Le Val-André, Pléneuf (Côtes-du- Nord).	300.000	
Brest (Finistère), 2° tranche	750.000	Coût total: 3.500.000 F en 4 tranches (1 <sup>re</sup> tranche de 1.000.000 de F financée en 1963).
Morlaix, Anse de Primel (Finistère)	2.400.000	Sur deux exercices.
Le Conquet (Finistère)	120.000	
La Trinité-sur-Mer (Morbihan), 3° tran- che.	2.700.000	1 <sup>re</sup> tranche de 933.000 F réalisée en 1962.
Préfailles (Loire-Atlantique) 2° tran- che.	800.000	Coût total: 1.300.000 F (1 <sup>re</sup> tranche de 500.000 F financée en 1964).
La Baule (Loire-Atlantique)	1.500.000	
Noirmoutier (Vendée)	750.000	
Le Douhet-Saint-Georges (Charente-Maritime).	1.300.000	
Royan (Charente-Maritime), 3° tranche.	1.800.000	Coût total: 4.800.000 F (1re tranche de 2.000.000 de F en 1963, 2e tranche de 1.000.000 de F en 1964).
Arcachon (Gironde), 3° tranche	1.840.000	Coût total: 3.340.000 F (1 <sup>re</sup> tranche de 500.000 francs en 1963, 2 <sup>e</sup> tranche de 1.000.000 de F en 1964).
Bayonne (Basses-Pyrénées)	3.500.000	Sur plusieurs exercices.
Banyuls (Pyrénées-Orientales), <b>2°</b> tranche.	2.830.000	Coût total: 4.000.000 de F (1 <sup>re</sup> tranche de 1.170.000 F en 1963).
La Ciotat (Bouches - du - Rhône), 2º tranche.	2.200.000	Coût total: 4.200.000 F en 2 tranches (1 <sup>re</sup> tranche de 2.000.000 de F en 1964).
Carry - le - Rouet (Bouches-du-Rhône), 1 <sup>re</sup> tranche.	2.900.000	Coût total: 4.400.000 F sur plusieurs exercices.
Le Lavandou (Var)	800.000	
Saint-Tropez (Var)	7.000.000	Doublement du port actuel.
Saint-Raphaël (Var)	2.000.000	
Propriano (Corse)	110.000	
Ile-Rousse (Corse)	210.000	
	37.405.000	

#### c) Tourisme social:

Les réalisations en matière de tourisme social, résultent, le plus souvent, d'une action coordonnée des maîtres d'œuvre (collectivités publiques, associations, initiatives privées, etc.) et du Commissariat général au Tourisme qui leur accorde, au titre du F. D. E. S., des prêts à moyen terme (autofinancement de 50 %) avec intérêt de 5 %.

Le montant des prêts accordés par la Commission d'équipement du Tourisme atteindra vraisemblablement 15 millions en 1964, compte tenu des résultats des neuf premiers mois, soit une augmentation de 30 % par rapport à 1963.

Montant des prêts accordés par la Commission d'Equipement du Tourisme.

	1963 Francs.	Du 1er janvier au 15 septembre 1964 (a). Francs.
Camping-caravaning	4.376.000	4.219.000
Maisons familiales de vacances	1.928.000	1.873.000
Gîtes	1.566.000	1.413.000
Auberges rurales	2.005.000	1.869.600
Divers (villages de vacances), centres d'accueil, chalets, refuges, auberges de jeunesse	2.458.000	1.385.000
Totaux	12.333.000	10.759.600

<sup>(</sup>a) Prévision pour l'ensemble de l'année 1964: 15 millions de francs.

Répartition des prêts en 1963.

	NOMBRE de demandes.	MONTANT moyen demandé. Francs.
Divers	18	133.000
Terrains de camping	67	80.000
Gîtes ruraux	45	40.000
Auberges rurales	86	37.000
Maisons familiales de vacances	17	127.000
Total	233	

Prêts accordés au titre du F. D. E. S. en 1963 et 1964.

	Du 1er septembre 1962 au 15 septembre 1963. Francs.	Du 15 septembre 1963 au 15 septembre 1964. Francs.
Camping-caravaning	2.816.000	4.219.000
Maisons familiales de vacances	1.328.000	1.873.000
Gîtes	1.081.500	1.413.000
Auberges rurales	1.380.000	1.869.600
Divers (villages de vacances), centres d'accueil, chalets, refuges, auberges de la jeunesse	1.081.500	1.385.000
Totaux	7.687.000	10.759.600

Pour 1965, on évalue à 20 millions de francs l'effort du F.D.E.S., soit une augmentation de 35 %, auquel s'ajouterait un crédit de 300.000 F destiné à accorder des bonifications d'intérêt aux associations.

La capacité actuelle d'accueil en matière d'hébergement de tourisme social se répartit de la manière suivante :

	NOMBRE d'installations.		NOMBRE de places.		NOMBRE de nuitées.	
	1963	1964	1963	1964	1963	Prévisions 1964.
Terrains de camping et de cara-						
vaning	3.100	<b>&gt;</b>	» (1)	>	90.000.000	*
Camps de tourisme	66	74	38.500	42.600	1.965.000	2.150.000
Villages de vacances	*	>	>	>	*	>
Gîtes de France	4.500	5.500	20.000	27.500	1.600.000	2.200.000
Maisons familiales de vacances	422	454	37.000	41.000	4.000.000	4.800.000
Auberges rurales	327	390	6.500	7.800	650.000	780.000
Auberges de jeunesse	276	*	12.914	*	626.369	>
Refuges de montagne	122	>	>	<b>&gt;</b>	100.000	>

<sup>(1)</sup> Nombre de campeurs, 1963: 6 millions. — Nombre de caravanes, 1963: 70.000.

Pendant la saison 1964, cet équipement a pu être sensiblement développé, sans pour autant être en mesure de satisfaire, dans toutes les régions, à une demande accrue.

On évalue, en effet, à 7.000.000 le nombre de campeurs de la saison 1964 et c'est notamment en fonction de ce développement prodigieux que M. Maurice Cayron, Président de la Commission internationale de tourisme social souhaitait, dans un colloque récent, que le Ve Plan permette au tourisme social de rattraper les retards constatés et de connaître l'essor indispensable.

\* \* \*

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des Finances vous propose d'adopter le projet de budget du Commissariat au Tourisme.